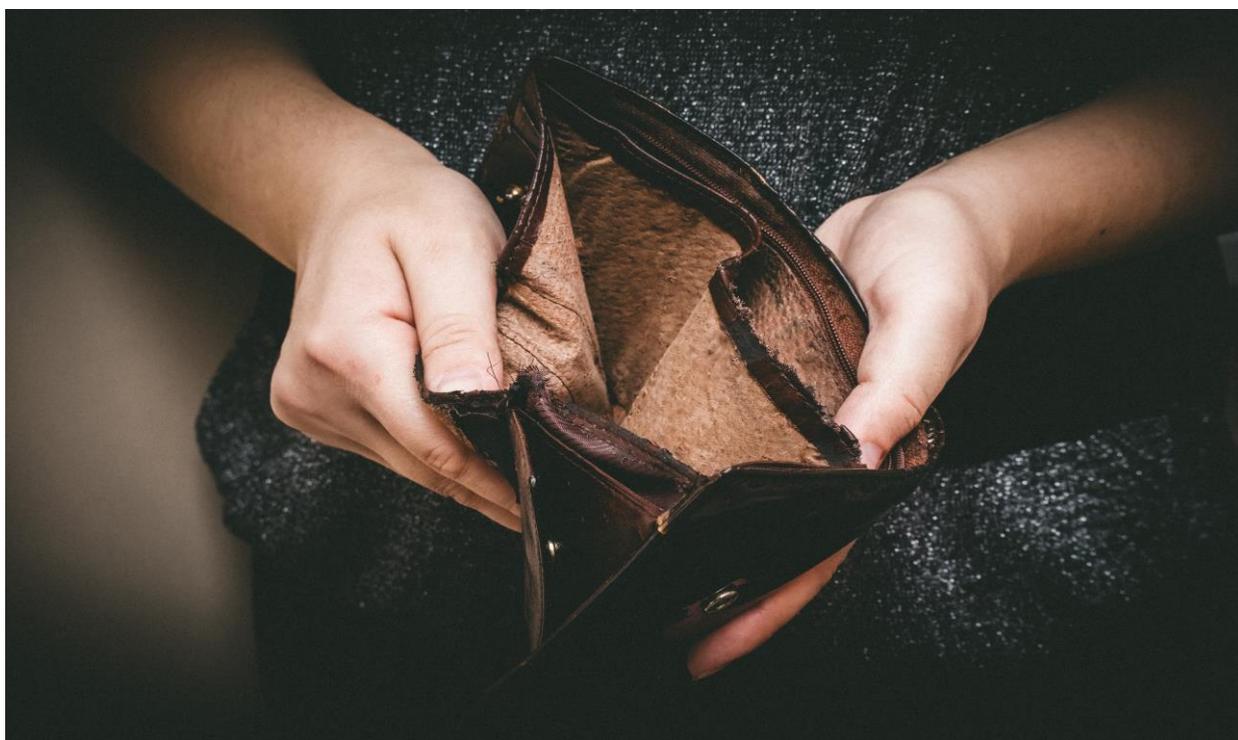


Derrière le plan de relance européen le retour de l'austérité ?



Les faits sont têtus ! Les aides seront bien conditionnées à des "réformes" (traduire : austérité et libéralisme) et aucun chiffrage ou calendrier n'a été présenté pour les hypothétiques ressources propres (traduire : in fine, les peuples rembourseront).

Nous avons entendu parler de « frugaux » pendant toute une semaine (Pays-Bas, Danemark, Autriche, Suède), frugal se dit de celui qui se nourrit de peu, à opposer donc aux dispendieux du sud de l'Europe qui font dans la gabegie de la dépense publique. Vous les voyez venir ? Trop de services publics, trop de protection sociale, trop de salaires (alors que nous sommes loin de bénéficier de cette prétendue gabegie, il n'est qu'à regarder du côté des taux de pauvreté, du montant des salaires ou encore de voir à quel point les systèmes de santé sont à la traîne pour s'en convaincre).

Hallucinante réécriture de l'histoire !

Les frugaux ont surtout obtenu un rabais de leur contribution au budget européen qui se traduira par une baisse de certains postes budgétaires (santé/agriculture/transition écologique) et une mise sous tutelle budgétaire renforcée des bénéficiaires !

Car ce que ne dit pas ce plan c'est que les prêts et subventions seront conditionnées à des réformes strictes qui nous nous en doutons ne se feront pas à l'avantage des populations et des travailleurs.

Vraiment nous y gagnons avec ce « plan de relance » ?

En l'absence de nouvelles ressources propres (taxe sur les GAFAM, ou sur les transactions financières par exemple), et si donc la contribution nationale est le seul mode de financement de la dette européenne mutualisée, il est fort à parier que nous perdrons davantage en remboursements que ce que nous aurons gagné en subventions. Or, avec une chute du PIB national d'au moins - 10 % en 2020 et un probable doublement (voire triplement) du chômage, la France n'avait pas besoin de s'amputer elle-même de ses maigres marges de manœuvre budgétaires.

Dépasser la question de la dette.

La BCE dispose du droit d'acheter de la dette émise par les institutions européennes. En sus donc d'annuler tout ou partie de la dette des États membres qu'elle détient, elle pourrait aussi annuler la dette des institutions européennes au fur et à mesure de leur acquisition, afin de financer immédiatement des réinvestissements de même hauteur dans les domaines de la santé, de la protection sociale, de l'éducation, de la transition écologique.

Pour une relance d'une Europe sociale

Le projet politique européen est aujourd'hui à un tournant. Les satisfécits qui suivent les longues nuits de négociations européennes ne masqueront pas longtemps la vérité, à savoir que le désastre économique et social du sud de l'Europe, et de la France en particulier, n'est nullement résolu par cet accord.

D'autres solutions existent, celles d'une Europe réellement solidaire, une Europe sociale au service des peuples, une Europe que la CGT défend et qui reste à la portée de nos combats. Une première étape a été franchie avec l'idée d'une « mutualisation » de la dette, mais elle reste une première étape seulement qui appelle encore à de nombreuses mobilisations pour voir se concrétiser un projet véritablement social. Nous en sommes encore loin, il aura fallu quatre jours de mise en scène théâtrale et de faux rebondissements pour finir avec un projet si alambiqué et sans garantie sociale (ni de financement) que Macron présente déjà comme un triomphe.